
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé CLÉOPHAS LECLERC a été nommé chapelain du
cimetière Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ÉTAT, LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉCOLE

Nous faisons bien de ne pas nous en laisser imposer par les champions de l'idée de l'*Etat maître d'école*, quelque respectables qu'ils soient. On peut être très respectable et se tromper lamentablement. Et la Franc-Maçonnerie est toujours heureuse de trouver des honnêtes gens, voire des catholiques, prêts à se faire les défenseurs inconscients de ses doctrines sur l'éducation ou de ses expédients pour imposer ces doctrines à l'attention du grand public et des législateurs. La vérité d'une doctrine ne se juge pas par le nombre de gens respectables qui l'acceptent, mais par sa conformité avec l'enseignement et l'expérience catholiques.

Or, l'enseignement catholique nous apprend que l'autorité du père de famille vient tout de suite après celle de Dieu en matière d'éducation, et que l'État n'est en ce domaine qu'un auxiliaire, qui ne doit jamais se substituer au père de famille.

L'expérience catholique, de son côté, nous enseigne que tout empiètement de l'État dans le domaine de l'éducation se fait aux dépens de la foi des enfants catholiques et de l'Église. Ce n'est pas le lieu de faire la démonstration de cette vérité de fait. D'ailleurs, tout homme qui connaît l'a-b-c de l'histoire contemporaine sait à quoi s'en tenir là-dessus. Il sait que l'État moderne est à peu près partout neutre ou athée, et que le triomphe de la Franc-Maçonnerie consiste à envoyer les enfants des citoyens catholiques aux écoles de l'État neutre ou athée sous peine d'amen-